

PCMI 4 : NOTICE

Ce terrain se situe rue des Olives sur la commune de Chinon au lieu dit "Saint Lazare",

Le terrain:

Le terrain se situe au Sud du centre ville de Chinon.

Le secteur, peu construit est composé de parcelles à bâtir et de quelques parcelles bâties.

Le terrain est délimité au Nord-Ouest par la voirie, Nord-Est par une propriété bâtie, au Sud-Est par une zone d'activités artisanales et commerciales et au Sud-Ouest par une parcelle non bâties.

Le terrain ne comporte aucune construction, il est composé d'herbes.

N'étant pas desservi par le tout à l'égout (TAE), un assainissement autonome sera installé sur la parcelle, suivant les prescriptions du Spanc-Satèse.

Les EP seront traitées par un système de récupération puis par épandage du trop plein sur le terrain.

L'EAU, l'EDF et PTT seront raccordés sur le réseau existant à proximité du terrain.

Le projet:

Construction d'une maison d'habitation comprenant trois niveaux, le tout composé de 6 pièces principales:

Un sous-sol non aménageable pour l'habitation.

Un rez de chaussée.

Un étage.

Construction d'un garage indépendant mais rattaché à la maison par un carport non couvert.

Le choix architectural contemporain de cette maison se justifie par une volonté de créer des espaces habitables spacieux et lumineux grâce à des volumes simples et de larges ouvertures orientées au Sud. De plus à proximité du terrain se trouve une zone d'activités artisanales et commerciales où sont construits des bâtiments à but commercial et dont l'architecture présente des volumes similaires à notre construction.

La maison sera implantée en retrait de 10,00m de la limite Nord-Ouest sur voirie et en recul de 5,10m de la limite Nord-Est.

Afin de bénéficier au maximum des apports solaires, les façades orientées au Sud recevront de larges baies. Côté Nord les ouvertures seront de dimensions plus petites.

Par sa volumétrie et les matériaux utilisés le projet s'intégrera dans le paysage proche et lointain.

Le caractère contemporain de la maison sera apporté par des volumes simples, surmontés de toitures terrasses, (inaccessibles), la dimension des ouvertures et le calepinage des façades.

Les façades seront en maçonnerie et recevront un enduit biton, rainuré à certain endroit, afin de dynamiser la construction

Les menuiseries extérieures seront en ALU de ton gris foncé.

Les toitures seront réalisées en toits terrasses inaccessibles, la finition des acrotères sera en acier laqué.

Les gouttières et descentes EP seront en ALU.

Aucune transformation notable du terrain ne sera nécessaire pour la construction.

L'adaptation au sol se fera au plus près du terrain naturel.

Les espaces libres comprennent l'ensemble du terrain non bâti. Ils seront engazonnés et plantés en respectant les essences locales.

L'accès sur le terrain se fera depuis la voirie.

Le cheminement ira jusqu'au garage et jusqu'à l'accès au sous-sol.

Le stationnement des véhicules se fera entièrement sur la parcelle.

PCMI 6 : INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT



PCMI 7 - PCMI 8 : PHOTOGRAPHIES DU TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT

Le repérage des photographies est représenté sur le plan de masse



PHOTO 1

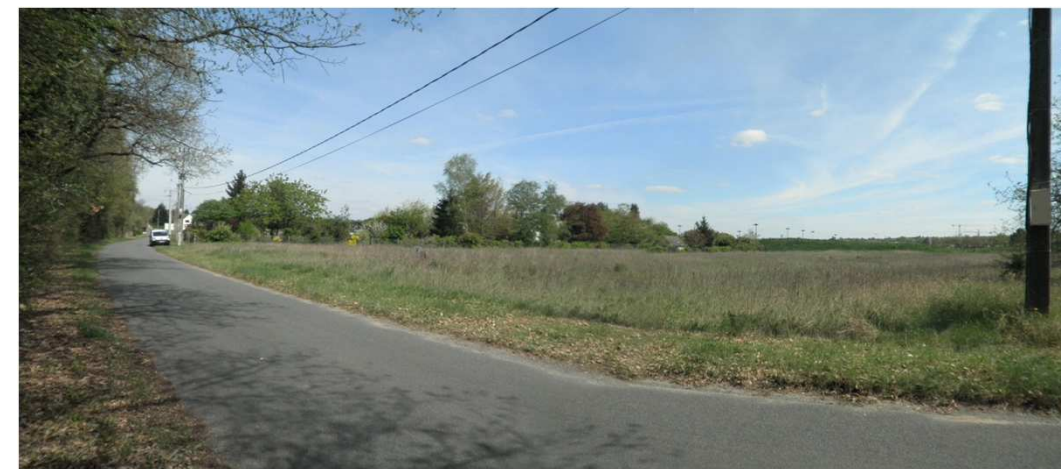


PHOTO 2